

I- La ville de Tomblaine

Tomblaine est une commune située au Nord-Est de la France dans le département de Meurthe-et-Moselle en région Lorraine.

Ses habitants sont appelés les Tomblainois et les Tomblainoises.

La commune s'étend sur 5,6 km² et compte 8 101 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2004. Avec une densité de 1 459,6 habitants par km², Tomblaine a connu une hausse de 3,3% de sa population par rapport à 1999. Entourée par les communes de Jarville-la-Malgrange, Essey-lès-Nancy et Saint-Max, Tomblaine est située à 2 km au Nord-Est de Jarville-la-Malgrange la plus grande ville à proximité.

Située à 203 mètres d'altitude, la Rivière La Meurthe, le Canal de la Marne au Rhin, le Ruisseau du Vieux Moulin sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Tomblaine.

La commune est proche du parc naturel régional de Lorraine.

Le maire de Tomblaine se nomme Monsieur Hervé FERON.

Tomblaine vient de l'étymologie TUMBA ALANDRUM qui signifie Tombeau des Alains en mémoire à la victoire des Romains sur un peuple Barbare venu du Caucase.

Il existe une deuxième signification. Tomblaine vient aussi de l'étymologie TUMBA BELINI ou TEMPLUM BELINI qui signifie en langue gauloise un monticule naturel consacré au dieu gaulois du soleil et de la guerre.

Une ville meurtrie par les guerres

Bombardée par les allemands à plusieurs reprises en représailles d'actes de résistance puis son centre ville dynamité en 1944, la ville de Tomblaine ne dispose que de très peu de patrimoine architectural à l'exception de la ferme, d'une partie de l'église et de quelques constructions en bord de Meurthe.

La commune s'est donc reconstruite progressivement après guerre principalement sous l'impulsion de « Travail et Avenir » association créée en mars 1950. Ce passé explique donc en partie la diversité des architectures présentes sur la commune avec notamment, un centre ville des années 1950, les habitations HLM en 1955, des constructions des années 60, les années 70 étant marquées par l'ancien quartier JARTOM puis par la suite dans les années 80 avec les lotissements

L'existence d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) et d'un Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) permet aujourd'hui de maîtriser les évolutions urbaines sur la commune, évolutions réfléchies et harmonieuses permettant de conserver à la cité son caractère "grand village" où chacun se connaît et se sent bien.



Une ville artistique, culturelle et sportive

En 1982, le Conseil Municipal décide d'édifier la fontaine place François MITTERRAND. Placée à l'entrée de la ville, cette œuvre de Sandor KISS se veut hautement symbolique. La devise de la République est reprise sur le pourtour du bassin, afin de porter le témoignage du fait que, si nous vivons sous un régime démocratique et entendons y rester, la Ville a pris et continuera à prendre toute sa place dans la dure bataille pour les libertés, la justice sociale, le mieux-être de Tous.

En 2000 est inauguré le Rond Point 2000, avec en son centre une autre œuvre de Sandor KISS représentant les cinq continents et 2000 empreintes de mains que les enfants et les citoyens de Tomblaine ont scellées dans le béton.

En 2012 : Tomblaine est Ville départ du 99ème Tour de France (Samedi 7 Juillet 2012, Etape n°7 de 199 Kms, Tomblaine (54) - La Planche des Belles Filles (88)) et en 2014 ville départ du 101ème Tour de France (Samedi 12 Juillet 2014, Etape n° 8 de 161 kms, Tomblaine (54) - Gérardmer La Mauselaine (88)).

En Juin 2014: Le 21 Juin 2014, Tomblaine a battu le record du monde du plus grand madison au monde avec 1092 participants sur la place des Arts.

L'association « AUX ACTES CITOYENS » organise chaque année depuis 26 ans, courant mai, « Les Rencontres Théâtrales de Tomblaine ». Avec pour but de resserrer le lien social et intergénérationnel dans la ville par l'organisation de l'événement culturel sur une démarche de culture partagée, l'association offre la possibilité à de nombreux jeunes de s'investir, de se former, de participer.

Tomblaine, Ville amie des enfants

Élaboré en 2002 par l'UNICEF France et l'association des Maires de France, le label Ville amie des enfants récompense un engagement en faveur de l'enfance. Les communes labellisées adhèrent à la charte ville amie des enfants qui les engagent à mener des actions dans le domaine de l'éducation, à célébrer la journée internationale des droits de l'enfant ou encore à respecter et promouvoir la convention internationale des droits de l'enfant.

II- Le projet éducatif territorial de Tomblaine

Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.)



Les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) ont lieu les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30.

Ces activités à Tomblaine sont gratuites, diversifiées et de qualité, c'est ce qui explique leur succès.

En septembre 2014 pour la mise en place de la Réforme à Tomblaine, 703 enfants ont été inscrits. En fin d'année, ils étaient 741, soit 84,5% des enfants scolarisés.

Un service municipal " enfance et temps périscolaire " a été créé, la directrice de ce service est Patricia Herman.

Les parents sont libres d'inscrire ou non leurs enfants sur le temps périscolaire. Les inscriptions se font pour tout le trimestre. A partir du moment où un enfant est inscrit, il a le devoir d'assiduité, comme pour le temps scolaire.

Les enfants non-inscrits quittent l'école à 15 h les mardis et vendredis.

Pour les enfants des écoles maternelles, ce sont des activités d'éveil, de détente ou ludiques qui sont proposées.

Pour chacune des écoles élémentaires, les activités proposées couvrent quatre grandes thématiques :

- les activités sportives (gymnastique, judo, sport collectif...),
- les activités culturelles (arts plastiques, théâtre, musique...),
- les activités ludiques et éducatives (jeux, activités scientifiques et techniques...),
- les activités citoyennes (prévention routière, droits de l'enfant, secourisme...).

Ateliers d'Accueil et Restauration Scolaire



Afin de surmonter l'absence des parents dont les horaires de travail sont en décalage avec les horaires scolaires, un service d'Atelier d'Accueil et de Restauration Scolaire sont ouvert matin, midi et soir sur nos trois groupes scolaires.

Ce dispositif proposé par la ville de Tomblaine, facilite le quotidien des familles en permettant l'accueil de leur(s) enfant(s) selon des jours et des horaires définis.

Il est proposé à l'enfant un temps éducatif, mais surtout un moment de loisirs et de détente.



Accueil de Loisirs Sans Hébergement Léo Lagrange (A.L.S.H.)



Le Centre de Loisirs répond à deux missions :

Un lieu d'accueil, le Centre de Loisirs est un espace de vie au sein duquel les équipes d'animateurs mettent en place des projets d'animation collective pour les enfants en privilégiant la vie de groupe et la participation.

La principale mission du Centre de Loisirs est d'organiser le temps de vacances pour les enfants. Cela signifie que l'enfant doit y trouver du plaisir, de la sérénité.

Le jeu est utilisé comme support de découverte de l'environnement, de nouveaux milieux de nouvelles relations, de nouvelles techniques...

Le Centre de Loisirs a pour intentions éducatives dans leur projet général :

- Apprendre à vivre ensemble,
- Vivre pleinement son temps de loisirs,
- Apprendre à connaître son environnement,
- Favorise la participation des enfants,
- Proposer des pratiques diversifiées,
- Développer l'information dans et sur le centre,
- Favoriser l'implication des parents dans l'action éducative.

